

<p><i>Le Président</i> <i>Maire de Bora Bora</i></p>	 <p>ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE</p>	<p><i>New York, le 9 octobre 2018</i></p>
--	--	---

*Allocution de M. Gaston TONG SANG devant l'assemblée générale de la 4<sup>ème</sup>  
commission de l'Organisation des Nations Unies*

Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs les ambassadeurs,  
Mesdames et Messieurs,

J'ai l'immense honneur de représenter ici les élus à l'assemblée de la Polynésie française.

Conformément à l'article 103 du statut de notre Pays, les membres de cette assemblée sont élus au suffrage universel direct ; les pouvoirs que nous exerçons en plénitude relèvent de l'article 102 :

- L'assemblée de notre Pays d'Outre-mer règle ses affaires par ses délibérations et ses lois du Pays.
- Elle vote le budget et les comptes du Pays.
- Elle contrôle l'action du président et du gouvernement de la Polynésie française.

Ainsi, nous exerçons pleinement notre rôle législatif dans le cadre d'une organisation autonome, respectueuse de la séparation des pouvoirs et garantie par l'article 74 de la Constitution française.

Depuis le 6 mai dernier, notre Pays s'est doté d'une nouvelle majorité, conduite par notre Président, Monsieur Edouard FRITCH ; depuis le 17 mai nous travaillons, sans relâche, à la construction d'un Pays moderne, prospère et solidaire.

Je suis satisfait des travaux que nos parlementaires effectuent à l'assemblée, je suis fier aussi des relations que nous avons renouées avec les assemblées parlementaires de notre région.

- Dès mon élection, notre assemblée a été appelée à se joindre aux travaux menés par la Nouvelle-Zélande, l'Australie ou encore la république populaire de Chine.
- A la fin du mois de juillet, j'ai pu participer aux rencontres parlementaires du Pacifique organisée par la République d'Indonésie.
- Le mois dernier, notre assemblée avait la joie et le privilège de recevoir son Excellence Esmon SAIMON, président du Parlement de Vanuatu.
- Auparavant, je recevais le sénateur Kalani English de l'Etat de Hawaï, avec qui nous avons évoqué la nécessité de reprendre le dialogue avec l'Association des législatures des îles du Pacifique...
- Je reprendrai sous peu contact avec les assemblées polynésiennes qui, avec un de mes prédécesseurs, avaient créé le « groupe des parlements polynésiens ».

C'est bien la reconnaissance, par tous les Pays de la région, de la place essentielle qu'occupe de manière autonome la Polynésie française dans l'environnement Pacifique.

Cette place remarquable est d'ailleurs consacrée par votre assemblée générale qui au travers du Programme des Nations Unies pour le Développement m'a contacté pour être une ressource privilégiée de l'ONU dans le cadre du soutien que votre organisation apporte aux autres parlements de la région.

Je suis très honoré encore une fois de cette marque de confiance et d'amitié ; vous pouvez compter sur l'engagement de tous les représentants à l'assemblée pour partager notre expérience parlementaire... et démocratique.

Tels sont Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les honorables membres de la commission, les éléments que je souhaite porter à votre connaissance avec mon plus grand respect.